



COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTMERLE 3 RIVIERES

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 août 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 28

Présents : 23

Représentés : 2

Absents : 5

L'an deux mille seize, le 30 août et à 20 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 24 août, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Yvette BADOIL, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Thierry BRENOT, M. Alain CAMPION, Mme Nathalie CASU, Mme Patricia CHMARA, Mme Bernadette DAGONNET, Mme Marie-Claude DAMOUR, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Robert DESPLACE, Mme Marie-Ange FAVEL, Mme Virginie GENOUILHAC, M. Gilbert GROS, M. Raphaël LAMURE, Mme Irène LECLERC, M. Guy MORILLON, M. Jean-Claude MOURREGOT, M. Philippe PROST, M. Richard SCHNEIDER, M. Thierry SEVES, Mme Marielle THOMAS, M. Nicolas ZIELINSKI,

Étaient absents : M. Patrice ANSOUD (pouvoir à M. GROS), M. Vincent GELAS, M. Robert LAGRANGE (pouvoir à Mme CHMARA), M. Jean-Michel LUX, M. Jérôme VENET,
Secrétaire de séance : M. Jean-Claude MOURREGOT

N°2016/08/30/01 – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de l'Ain Travaux de réhabilitation des réseaux selon priorité 1 définie au schéma directeur d'assainissement

ADOpte le projet de travaux de réseaux d'assainissement classé en priorité 1 à l'issue de l'étude du schéma directeur, évalué à **1 786 838 € HT**,

DECIDE de réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement (ou le cas échéant de sa déclinaison régionale),

PRECISE qu'il sera mentionné dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement,

SOLLICITE auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental l'attribution et le versement d'une subvention par le Département pour la réalisation de cette opération,

SOLLICITE auprès de Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau « Rhône – Méditerranée -Corse » l'attribution et le versement d'une subvention par l'Agence de l'Eau pour la réalisation de cette opération,

N°2016/08/30/02 – Signature d'une convention avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Ain Rhône pour l'octroi de la Prestation de Service Relais Assistantes Maternelles

AUTORISE la signature d'une nouvelle convention Prestation de Service Relais Assistantes Maternelles avec la Mutualité Sociale Agricole Ain Rhône pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.

N°2016/08/30/03 –ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL et remboursement des frais de MISSION dans le cadre de la Convention Nationale de l'ADCF à STRASBOURG

ATTRIBUE à M. Guy MORILLON et à Monsieur Jean-Claude DESCHIZEAUX un mandat spécial pour se rendre à la Convention Nationale de l'Assemblée des Communautés de France des 12, 13 et 14 octobre 2016 à Strasbourg,

AUTORISE pour l'exécution du présent mandat spécial la prise en charge directe des dépenses d'hébergement et d'inscription et le remboursement des frais réellement payés (frais de repas et de péage) sur présentation des pièces justificatives, ainsi que le remboursement forfaitaire des frais de déplacement selon les dispositions en vigueur.

AUTORISE également pour l'agent en mission la prise en charge directe des dépenses d'hébergement et d'inscription et le remboursement des frais réellement payés (frais de repas) sur présentation des pièces justificatives.

N°2016/08/30/04 – Fourniture de papier : autorisation d'adhérer à un groupement de commandes et de signer la convention relative à ce groupement

ACCEPTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, annexée à la présente délibération,

AUTORISE l'adhésion de la Communauté de Communes au groupement de commandes relatif à la passation d'un marché de fourniture de papier,

AUTORISE le Président à signer la convention de groupement, et tous autres documents éventuellement nécessaires, qui en découleraient.

N°2016/08/30/05 - REVERSEMENT D'UNE AIDE ATTRIBUEE PAR LE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA FONCTION PUBLIQUE

AUTORISE le reversement à l'agent du montant de l'aide de 680 € allouée par le FIPHFP,

DIT que la recette et la dépense seront imputées sur le budget communautaire respectivement aux comptes 7788-5 et 678-5.

N°2016/08/30/06 – ACCUEIL DE LOISIRS - Création de trois postes contractuels d'adjoint d'animation pour accroissement temporaire d'activités

CREE :

trois emplois d'Adjoint d'animation de 2nde classe contractuels pour accroissement temporaire d'activité, à temps non complet (23,53 heures hebdomadaires annualisées), pour assurer les temps de préparation et d'animation de l'Accueil de Loisirs ouvert les mercredis et vacances scolaires à compter du 1^{er} septembre 2016 (durée maximale d'1 an pendant une même période de 18 mois consécutifs),

ET AUTORISE Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives au recrutement.

N°2016/08/30/07 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTMERLE 3 RIVIERES – ANNEE 2015

APPROUVE le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières pour l'année 2015

ET PRECISE que ce rapport sera adressé à chaque commune membre.

N°2016/08/30/08- COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2016/10 – Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'assainissement (préconisés par le schéma directeur) - MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Considérant la note méthodologique "RHAA160559" de la société IRH Ingénieur conseil – ZI Chaponnay Sud - 190, rue Louise Labé – 69970 CHAPONNAY.

Un marché public de prestations intellectuelles est passé entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières (CCM3R) et la société **IRH Ingénieur conseil** – ZI Chaponnay Sud - 190, rue Louise Labé – 69970 CHAPONNAY, pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'assainissement (préconisés par le schéma directeur).

La mission porte sur la hiérarchisation du programme de travaux issus du schéma directeur d'eaux usées et d'eaux pluviales, sur l'ensemble du territoire de la CCM3R et comprend :

- Démarrage, concertation

- PHASE 1 : Collecte et synthèse des données, Elaboration du programme de l'opération et des dossiers de demandes de subvention ;
- PHASE 2 : Assistance pour le choix du bureau d'études assainissement (élaboration du DCE, analyse des candidatures et offres, rapport d'analyse des offres, ...), selon la réglementation applicable à un Accord-Cadre mono-attributaire à marchés subséquents.
- PHASE 3 : → assistance passation marché subséquent 2017
→ assistance passation marché subséquent 2018

Le montant forfaitaire de la mission s'élève à 20 870,00 € HT, soit 25 044 € TTC.

N°2016/11 – Travaux sur voirie communautaire – Programme 2016 - MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Considérant l'offre de l'entreprise EIFFAGE Route Centre Est - 57 Quai du Rhône – 01700 MIRIBEL

Un marché public de travaux est passé entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières (CCM3R) et l'entreprise **EIFFAGE Route Centre Est** – 57 Quai du Rhône – 01700 MIRIBEL (siège social : 3 rue Hrant Dink – 69285 LYON Cedex 02), pour la réalisation de travaux sur la voirie communautaire (programme 2016).

Les prix unitaires (détaillés dans le Bordereau des Prix unitaires) sont fermes. Le montant total est calculé en application des prix unitaires, sur la base des prestations réellement exécutées.

Le détail estimatif s'élève à 46 439,00 € HT, soit 55 726,80 € TTC.

N°2016/12 – Mission d'analyse financière prospective relative à la fusion de deux intercommunalités - MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Considérant la proposition du 2 août 2016 de la société Partenaires Finances Locales – 96 Bd de Sébastopol – 75003 PARIS,

Un marché public de prestations intellectuelles est passé entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières, la Communauté de Communes Val de Saône Chalaronne et la société Partenaires Finances Locales – 96 Bd de Sébastopol – 75003 PARIS, pour une mission d'analyse financière prospective dans la perspective de la fusion des deux intercommunalités.

La mission d'une durée de 4 semaines consiste à :

- analyser les principaux ratios et agrégats financiers afin d'évaluer la situation financière, individuelle puis consolidée des deux intercommunalités,
- identifier les marges de manœuvre en termes d'investissement et de fonctionnement pour les 4 années (2017-2020) à venir de la future intercommunalité en s'appuyant sur différents scénarios prospectif,
- permettre aux élus et aux services de bénéficier d'outils de suivi et de pilotage et apporter aux élus l'aide à la décision nécessaire d'un point de vue financier.

La mission forfaitaire est estimée à 4 jours et demi et inclut deux réunions sur site. Son coût est réparti entre les deux communautés de communes au prorata de leur population, soit pour la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières un montant de 2 932 €HT.

Toute intervention complémentaire sera facturée sur la base d'un tarif journalier de 900€HT et d'un montant de 550€HT pour toute réunion sur site (frais de déplacement inclus) et répartie entre les deux communautés de communes au prorata de leur population (11613 pour CCM3R et 8 787 pour CCVSC).

N°2016/13 – Travaux de mise à niveau de tampons - RD 933 Traversée de Genouilleux 2016 - MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Considérant l'offre de l'entreprise EIFFAGE Route Centre Est - 57 Quai du Rhône – 01700 MIRIBEL

Un marché public de travaux est passé entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières (CCM3R) et l'entreprise **EIFFAGE Route Centre Est** – 57 Quai du Rhône – 01700 MIRIBEL (siège social : 3 rue Hrant Dink – 69002 LYON), pour la réalisation de travaux de mise à niveau de tampons sur RD 933, traversée de Genouilleux.

Les prix unitaires (détaillés dans le Détail Estimatif) sont fermes. Le montant total est calculé en application des prix unitaires, sur la base des prestations réellement exécutées.

Le détail estimatif s'élève à 2 610 € HT, soit 3 132 € TTC.

Fait à Montceaux, le 12 juillet 2016

AFFICHE du :

Au :

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

The image shows a blue circular official stamp of the 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTMERLE 3 RIVIÈRES'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Claude Deschizeaux'. The signature is written in a cursive style and extends across the bottom of the stamp.